

## COOPÉRATION

### GUINÉE - UE

#### Partenaires de l'UE

- Le Ministère de la Justice
- Le Ministère de l'Unité nationale et de la Citoyenneté
- Le Conseil supérieur de la magistrature, les organes stratégique, exécutif et consultatif de la réforme de la justice
- Les organisations des défenseurs des Droits de l'Homme
- L'Assemblée nationale

#### Faits et chiffres

Contribution de l'UE (10<sup>ème</sup> FED): 20 Million d'Euros

#### Résultats concrets

- Séminaire pour l'amélioration du fonctionnement des juridictions
- Appui à l'organisation des concours de recrutement
- renforcement des capacités du Centre de Formation et de Documentation Judiciaire (CFDJ)
- équipement de la Maison Centrale de Conakry
- création de deux cliniques juridiques à Conakry et à Nzérékoré



\*Délégation de l'Union européenne en République de Guinée  
Tél.: (+224) 622 35 20 71 - 631 40  
48 70 71 - 664 35 20 70  
[delegation-guinee-conakry@eeas.europa.eu](mailto:delegation-guinee-conakry@eeas.europa.eu)  
Immeuble Le Golfe, Lanséboundji  
BP:730 - Conakry  
<http://eeas.europa.eu/delegations/guinea>  
<https://www.facebook.com/DelegationDeLUnionEuropeenneEnGuinee>

## APPUI À LA RÉFORME DE LA JUSTICE

### Améliorer l'accès pour tous à une justice indépendante et équitable

*Accompagner les efforts du Gouvernement en matière de consolidation de l'Etat de Droit, de gouvernance, de promotion des principes démocratiques et de respect des droits humains, en particulier dans le domaine de la justice et de la lutte contre l'impunité en Guinée.*



#### **Le contexte, les enjeux**

Avec la transition démocratique et l'inscription dans la nouvelle constitution de 2010 du principe de l'indépendance du pouvoir judiciaire, la République de Guinée s'est engagée dans un processus de consolidation d'un Etat de droit. Cette volonté a été réaffirmée avec la consolidation du cadre institutionnel de la réforme de la justice, traduit notamment par la mise en place du Conseil supérieur de la magistrature en juillet 2014, l'adoption de la Politique nationale de réforme de la justice et la mise en place du Comité National de pilotage de la réforme de la justice. Ces avancées demeurent toutefois, fragiles et l'opérationnalisation de la réforme se heurte aux contraintes liées à l'état de délabrement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires, à la défiance des justiciables dans leur justice et au développement d'un sentiment d'impunité forgé pendant cinquante ans de régimes particulièrement autocratiques.

#### **La réponse de l'Union européenne**

Depuis 2011, l'Union européenne a fourni une assistance technique continue au Ministère de la Justice ainsi qu'aux organes de la réforme de la justice, d'abord dans le cadre du Programme d'appui institutionnel à la gouvernance (PAIG – 9<sup>ème</sup> FED), ensuite de son programme d'appui à la réforme de la justice (PARJU - 10<sup>ème</sup> FED). En partenariat avec le Ministère de la justice, la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et la société civile, et en coordination avec d'autres acteurs appuyant la justice en Guinée comme la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Nations Unies, le PARJU contribue à :

- ▶ Renforcer les capacités de pilotage de la réforme de la justice, les capacités de l'administration centrale de la justice et du Conseil supérieur de la magistrature;
- ▶ Renforcer le cadre normatif guinéen et la formation du personnel judiciaire;
- ▶ Améliorer l'accès au service public de la justice ainsi que sa qualité, en particulier en collaborant à la mise en place d'une administration judiciaire rationnelle et efficace;
- ▶ Accompagner le système pénitentiaire dans la mise en place d'un train de réformes visant à améliorer les conditions de détention des prisonniers, la gestion et l'administration des établissements pénitenciers, la formation du personnel et la réintégration socio-économique des détenus;
- ▶ Consolider les acquis dans la lutte contre l'impunité à travers l'appui des organisations de défense des droits de l'Homme et des libertés publiques.

L'appui au secteur de la justice est étroitement lié au soutien de l'UE au secteur de la réforme de la sécurité (PARSS). La complémentarité des programmes PARJU et PARSS est primordiale dans l'accompagnement de la Guinée en matière de consolidation de l'Etat de droit.